

<http://snapatsi.fr>



La campagne d'évaluation des PTS est en cours.

N'oubliez pas :

1 - **De vérifier votre fiche de poste** qui doit être conforme à vos fonctions et mentionner votre niveau d'IPTS.

2 - **De vérifier que vos objectifs** pour l'année à venir sont réalisables.

Les objectifs assignés à l'agent correspondent à la part des objectifs du service que l'agent peut réaliser lui-même.

3 - **De faire connaître vos difficultés ou vos propositions.**

Cet entretien est un moment important où votre supérieur hiérarchique (votre N + 1) doit être à votre écoute.

4 - **De faire connaître vos besoins de formation.**

Les intitulés des stages sont consultables sur les sites suivants :

*DRCPN (*drcpn.mi*) : Formation / les formations / nomenclature
des stages

*Fonction Publique (*www.safire.fonction-publique.gouv.fr*)

SCIENTIFIQUES



Bureau
National

01.55.34.33.20